

QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN
BIMESTRIEL

n° 15
AVRIL 2017

De nombreuses autres informations sur : www.neauphle-le-chateau.com

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE PRATIQUE
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708
Ont participé : Stephen Charlieu, Pauline Crauer, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy, Nicole Meunier, Claire Vigneron.
Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz - Réalisation : www.21octobre.fr - Graphisme : www.sebastienbeauvilain.com

À LIRE

LA MAISON MÉDICALE

P.4

UNE PORTE OUVERTE
SUR LE PARC

P.6

POINTS D'EAU ET ESPACES
VERTS NEAUPHLEÉENS

P.16

Édito



Bien ou Mal? Rouge ou vert? «Zéro» ou «Un»? Il n'y a que pour cette dernière alternative qu'aucune nuance n'est permise. Pour les autres, notre esprit apprécie, pèse, pondère et, pour tout dire, juge.

Concernant le vert et l'écologie, il y a beaucoup à dire. Certains, peu nombreux, ont commencé à nous alerter il y a plus de cinquante ans. Parlant à des sourds, ils se sont radicalisés. S'étant radicalisés, ils sont devenus inaudibles.

Aujourd'hui, l'esprit humain a mûri. Chacun peut se rendre compte des dégâts qu'une consommation effrénée, désordonnée, gaspilleuse, commet. Et c'est tant mieux. Cette prise de conscience nous fait considérer l'avenir avec plus de respect, condamnant définitivement la réflexion égoïste et sordide de Louis XV: «Après-moi le déluge!»

Nous avons le devoir, ici et dès maintenant, de l'éviter. En refusant le progrès? En revenant à la bougie (la lampe à pétrole étant, par nature, exclue...)? En attendant des ânes à des charrettes? Non, bien sûr! Mais en faisant attention à nos comportements et confiance à ceux qui cherchent des techniques alternatives. Par exemple, en matière d'électricité, il est patent qu'il faut produire autrement, consommer intelligemment. La lampe LED nous fournit le parfait exemple de la vertu énergétique.

Neauphle-le-Château n'a pas vocation à révolutionner le monde. Mais doit, dans sa sphère, agir avec le souci de l'avenir. L'équipe communication a voulu que ce journal soit consacré, en grande part, au «développement durable» à l'occasion de la Semaine Européenne qui va du 30 mai au 5 juin.

C'est une bonne initiative. Puisqu'il ne s'agit pas de tout changer, tout casser, tout raser, il est bon de savoir ce qui se fait autour de nous, de réfléchir et d'apprendre comment agir avec d'autres et surtout de préparer les générations futures à des pratiques très responsables...

BERNARD JOPPIN

Maire de Neauphle-le-Château

11 PAYS PARTICIPENT À LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Supportant 392 initiatives sur le terrain qui répondent aux 17 objectifs adoptés par les Nations Unies dans l'agenda 2030, LA SEMAINE EUROPÉENNE sensibilise et encourage les territoires à s'engager activement.

Pour en savoir plus : esdw.eu

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTES RENDUS

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels, notamment ceux du 6 février et du 3 avril soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la mairie : www.neauphle-le-chateau.com

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

63, grande rue — Panneaux photovoltaïques : opposition le 24/02/2017.

Rue de Villancy — Clôture – portail et portillon : non-opposition le 15/02/2017.

33, rue de Villancy — Pose de deux portails – coulissant et deux vantaux : non-opposition le 14/03/2017.

11, rue Louis de Cossé Brissac — Clôture et portillon : non-opposition le 17/03/2017.

DIVISION

20, route de Saint-Germain — Détachement terrain à construire : non-opposition le 10/02/2017.

6, rue Voltaire — Détachement terrain à construire : non-opposition le 09/03/2017.

PERMIS DE CONSTRUIRE

12, chemin de Gaillarbois — lot A – modification sur permis de construire existant : accordé le 21/02/2017

34, rue du Dr Grellière — lot B – maison individuelle : accordé le 28/02/2017.

1, chemin de la ruelle à Gaillard — lot A – maison individuelle : accordé le 13/03/2017.

20, chemin pierreux — maison individuelle : accordé le 21/03/2017.

36 bis, rue de Villancy — modification sur permis existant : accordé 23/03/2017.

NEAUPHLE-HEBDO, un succès écologique...

La petite note hebdomadaire et électronique sur les actualités neauphléennes et d'alentour a dépassé les 800 foyers inscrits. Beaucoup de Neauphléens nous disent l'attendre le lundi matin. La collecte des infos est assurée par tous, mais principalement par Nicole Meunier qui en assure, toutes les semaines, la rédaction en chef et la rédaction tout court. L'équipe communication, réunie tous les lundis, relit puis lance la diffusion « sans papier ».

Si vous n'êtes pas encore abonné à cette « newsletter » pratique et vite lue, il vous suffit de vous rendre sur le site de la mairie à la rubrique **COMMUNICATION**. C'est gratuit et sans danger puisque votre confidentialité est garantie. Si vous avez des informations qui concernent notre commune et ses environs, n'hésitez pas à les communiquer à :

communication@neauphle-le-chateau.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lou François Alain Verniere,
né le 22 janvier 2017 au Chesnay (Yvelines).

Aline Arwen Sercki, née le 12 février 2017
au Chesnay (Yvelines).

Mia Cristina Golvin,
née le 16 février 2017 à Poissy (Yvelines).

Esteban François Didier,
né le 28 février 2017 au Chesnay (Yvelines).

Luc Alain Dominique Fouques,
né le 5 mars 2017 au Chesnay (Yvelines).

DÉCÈS / TRANSCRIPTIONS

Michel Raymond Guy Goyet
né le 14 février 1946 à Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine) – Décédé le 17 février
2017 à La Verrière (Yvelines).

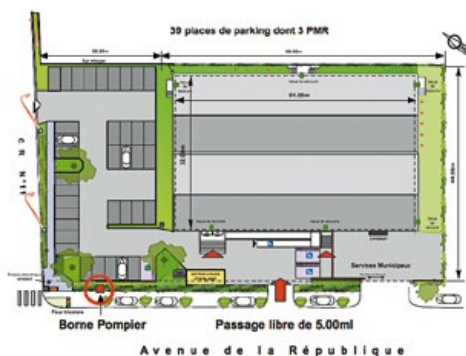
Luc Marie Christian Dartevelle
né le 14 mai 1954 à Saint-Maixent-l'École
(Deux-Sèvres) – Décédé le 23 février 2017
à Paris 14^e arrondissement (Paris).

Rose Raimondo veuve Ciuffo
née le 18 août 1926 à Castellamare
Del Golfo (Italie) – Décédée au Chesnay
(Yvelines) le 8 mars 2017.



LA MAISON NÉCESSAIRE...

NOUS TOUCHONS À LA FIN D'UNE HISTOIRE EXCLUSIVE. CE QUI AURAIT PU N'ÊTRE QU'UNE FICTION EST DE PREMIÈRE IMPORTANCE POUR NOTRE EXISTENCE PUISQU'IL S'AGIT DE LA CRÉATION DE LA MAISON MÉDICALE. ELLE VA OUVRIR SES PORTES DANS QUELQUES JOURS.



Seulement quatre ans se sont écoulés depuis la communication du docteur Viards, à l'issue d'un Conseil Municipal de l'automne 2013, qui alertait les élus d'alors sur l'urgence d'agir. Il ne fallait pas laisser notre secteur se retrouver sans médecin. Quatre ans... seulement ! Et finalement très peu de péripéties.

Le « Médecin de Campagne » tel que les anciens l'ont connu ou comme François Cluzet l'incarne dans un film récent, n'existe pratiquement plus. La pratique médicale a beaucoup changé. Plusieurs facteurs en sont la cause : le numerus clausus qui a restreint le nombre des étudiants en médecine ; la féminisation de la profession qui demande des horaires de travail réguliers, compatibles avec une vie de famille ; la formation des médecins qui les fait tous passer par l'Internat et goûter au charme du salariat ; le prix de la consultation, resté au même niveau depuis de nombreuses années ; la difficulté de s'installer, démarrer ; le respect des normes imposées aux cabinets ; la charge administrative ; l'isolement ; l'évolution de nos modes de vie...

Bref, beaucoup de raisons qui dissuadent et entraînent une seule conséquence : la disparition des cabinets de médecins libéraux. Sur cent nouveaux médecins, une bonne moitié se salarie (hôpital, clinique, administration...) ; un tiers fait des remplacements ; à peine 10 % choisissent la pratique libérale. Il y a trente ans, Neauphle-le-Château comptait onze médecins. En 2013 il en restait 6. Dans quelques mois, sans cette

initiative de « maison », il n'en serait resté que trois... Un par millier d'habitants !

Dès lors, il n'est pas étonnant que, même pour un rhume, la seule direction possible soit celle des « URGENCES » où les patients patientent des heures et les soignants soignent dans les pires conditions de stress, de bousculade et de fatigue. La proposition d'ouvrir une maison médicale dans le voisinage de Neauphle-le-Château était séduisante. Mais elle se heurtait à deux difficultés majeures : la rareté des candidats ; le coût d'une construction.

Pour attirer de nouveaux praticiens, les arguments doivent être déterminants. Car dans les Yvelines, Neauphle-le-Château n'est pas la seule ville à souffrir du manque de thérapeutes. Ni la seule à proposer un centre médical. Il y en a des dizaines ! Cette compétition aussi silencieuse que virulente, jeu compliqué, exige une carte maîtresse. La nôtre fut que plusieurs médecins de la ville décidèrent de s'y installer, dès son ouverture. Comme leur patientèle les y suivra, ce nouveau centre connaîtra d'emblée une activité réelle, propre à rassurer de nouveaux médecins susceptibles de s'y intéresser. Il faut saluer la conscience de nos médecins.

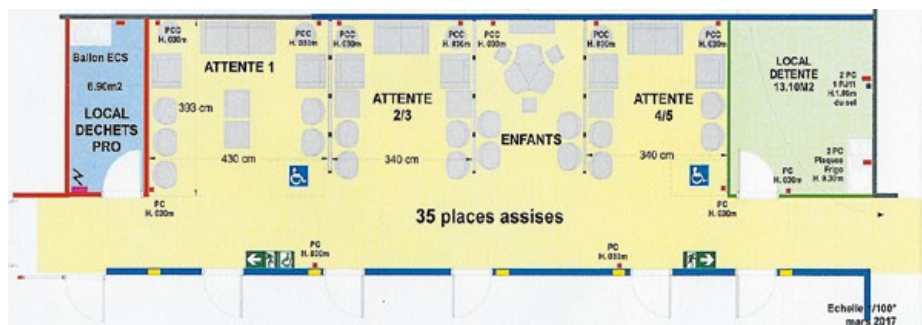
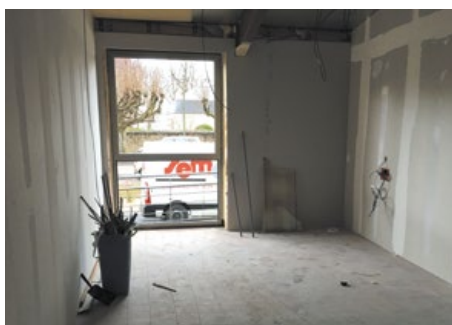
L'autre élément fut la conjonction d'une disponibilité immobilière, la Casa, et la priorité donnée par la communauté de communes de Cœur d'Yvelines à une couverture médicale généraliste là où les initiatives privées sont inexistantes. Le Conseil communautaire du 16 mars 2016



LES CONTRAINTES TECHNIQUES

de réalisation du journal ne nous permettent pas de vous donner les éléments pratiques (date d'inauguration, heures d'ouverture, prise de rendez-vous avec les médecins...).

Vous les trouverez bien sûr dans NEAUPHLE-HEBDO et sur le site de la mairie.



a décidé d'entériner l'aménagement des locaux mis à la disposition par Neauphle-le-Château. De ce fait, la réalisation de la Maison Médicale devenait possible pour couvrir les besoins de bons soins des habitants de Villiers Saint-Frédéric, Jouars-Pontchartrain, Saint-Germain de la Grange et nous.

Les locaux, parlons-en. Ils occuperont plus de 310 m² de la CASA. Le parking généreux, réaménagé par la mairie, compte 39 places dont 3, pour les PMR (en rose sur le plan de masse). Un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été construit depuis la première transformation de l'usine d'adhésifs en maison des Associations. Quand vous aurez franchi l'accueil, à votre droite, une assistante vous recevra. La salle d'attente, vaste pièce, sera divisée en quatre blocs, dont un réservé, plus particulièrement pour les enfants. Sept cabinets médicaux, tous de belle surface, seront alignés

sur la rue. Bref, tout est fait pour que les malades se rendent facilement en consultation auprès de généralistes bien installés.

Ce sont des médecins libéraux, indépendants qui, certes, partagent cette structure, mais sont indépendants dans leurs horaires, leurs méthodes, leur façon d'agir avec leur clientèle. Étant donné que ni notre ville ni la communauté de communes n'ont eu recours à des subventions de l'Agence Régionale de la Santé (A-R-S), ils ne sont tenus par aucune contrainte¹. Ce point aussi fait partie des attraits de cette maison pour des gens vraiment indépendants.

L'ouverture de la maison médicale se fera au départ avec 3 médecins neauphléens auxquels s'adjoindront, on l'espère très rapidement, de nouveaux médecins. Sept est le nombre maximal. Il n'y aura pas d'extension de cette maison

à des auxiliaires de médecine (infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes...).

Cette maison était une nécessité il y a quatre ans. Aujourd'hui, alors que des médecins quittent notre territoire, son ouverture est d'une utilité impérieuse. Ceux qui la fréquenteront pourront avoir une pensée de gratitude pour l'attitude responsable de nos médecins qui ont visé plus loin que leur propre intérêt; pour l'équipe municipale qui s'est mobilisée pour trouver des solutions; pour certaines de nos associations qui ont été dans l'obligation de déménager; pour la Communauté de Cœur d'Yvelines qui a mis en œuvre les moyens de sa réalisation. Elle sera une preuve de plus que la réunion des bonnes volontés, sans barguignage ni chipotage, est le remède à bien des maux. ■

1. Les gardes, comme avant, seront assurées le dimanche à Montfort L'Amaury.

UNE PORTE OUVERTE SUR LE PARC

SI VOUS NOUS LISEZ RÉGULIÈREMENT, VOUS SAVEZ QUE DEPUIS LE MOIS DE MAI 2014, SOIT TROIS ANS MAINTENANT, NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU EST «VILLE PORTE DU PARC DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE».

L'obtention de ce label est une première étape avant d'intégrer pleinement le Parc Naturel Régional (PNR) en 2026. Si cette procédure d'intégration est longue et laborieuse, elle permettra à terme de profiter de l'intégralité des services offerts par le PNR au plus tard en 2023.

Concrètement, les Parcs Naturels Régionaux français ont cinq missions :

- Protéger le patrimoine naturel, culturel et paysager.
- Participer à l'aménagement du territoire.
- Encourager le développement économique et social.
- Accueillir, éduquer et former.
- Expérimenter et Innover.



Cela se traduit au quotidien par la création de boutiques participatives comme celle de Châteaufort où l'on peut acheter des produits locaux et bio, des animations pour les scolaires ou les extrascolaires autour de l'écologie et du développement durable, des conseils en matière de rénovation d'habitat, de chauffage et d'isolation, la promotion d'un tourisme responsable, le soutien à des initiatives telles «Pouces d'Yvelines» qui remet au goût du jour l'autostop sécurisé en complément du covoiturage, etc...

Autant de moyens qui pourraient profiter aux Neauphléens dans leur vie de tous les jours. Prenez par exemple le Parc Saint Martin. Actuellement, la Commune étudie des possibilités de réaménagement afin de l'embellir et de le rendre plus agréable pour les utilisateurs. Ce parc fait incontestablement partie du patrimoine naturel et paysager de Neauphle-le-Château avec sa vue imprenable sur la vallée. Une demande de conseils a été formulée auprès des architectes du PNR afin de réaliser une étude d'aménagement.



Cela évite à la Mairie de dépenser environ 10 000 € en frais de cabinet d'étude privé. Autre exemple, vous décidez de faire des travaux d'isolation dans votre maison. Les habitants du PNR peuvent se voir prêter une caméra thermique et reçoivent des conseils sur les techniques et matériaux d'isolation. Des séjours «nature» sont proposés aux enfants des écoles afin de les sensibiliser à la richesse et à la fragilité des milieux naturels. Bref, ce n'est qu'un petit aperçu de toutes les possibilités en matière d'écologie et de développement durable qu'offre le PNR.



Evidemment, en attendant l'intégration pleine et entière de Neauphle-le-Château dans le PNR, rien ne vous empêche de profiter de la richesse du patrimoine naturel et culturel du Parc. N'hésitez pas à visiter les châteaux de la Madeleine, de Breteuil, de Dourdan... Les musées comme ceux de la Maison Elsa Triolet et Louis Aragon, la Maison Louis Carré ou le musée Raymond Devos... Le jardin de l'artiste Robert le Lagadec, le jardin Yili ou celui du Roi de Rome...

Cela vous aidera à patienter tout en pensant à la chance que vous avez d'habiter dans un environnement aussi varié et magnifique et surtout dans un village qui peut prétendre à en faire partie! ■

Retrouvez toutes les infos et les initiatives du PNR sur <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>



FORUM PNR

EN TANT QUE VILLE PORTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE, DES REPRÉSENTANTS DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU ÉTAIENT INVITÉS À PARTICIPER AU FORUM « PROJETS NATURE EN MILIEU EXTRASCOLAIRE » ORGANISÉ PAR LE PNR.

Annick Venant et Raphaëlle Tollet y sont allées avec un grand plaisir et sont revenues la tête remplie d'idées vertes pour les futures animations des différents centres de loisirs.

L'objectif du forum était de trouver des idées, rencontrer les acteurs du secteur et découvrir toutes les ressources locales de manière à monter des projets pédagogiques sur les temps périscolaires et extrascolaires. Les associations présentes ouvrent aussi leurs portes au grand public.

À noter parmi les représentants, → le Parc Régional qui propose des interventions pédagogiques sur site, des journées formation pour les animateurs, un accompagnement au montage aux projets, des mini-séjours, le prêt d'expositions et de malles pédagogiques sur les thèmes jardin/nature/consommation. Le PNR organise également des conférences

→ la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui organise des interventions sur site d'une à plusieurs séances pour accompagner ou compléter un projet annuel : découvrir les oiseaux à côté de l'école, limiter la crise du logement chez les oiseaux, les rapaces nocturnes....

→ le Corif (centre ornithologique île de France), une association pour découvrir et protéger l'oiseau en île de France

→ le SICTOM propose des animations dans les structures sur le compostage, le tri sélectif

→ l'association « Ville Verte » nous donne les moyens de rendre la nature accessible à tous au moyen d'une pédagogie active et participative avec les enfants, les familles et les adultes.

→ l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie) donne tous les conseils pour agir au quotidien sur l'environnement par la mise en place d'un compostage domestique.

→ ALEC SQY (l'Agence Local de l'Énergie et du Climat de SQY) met à disposition des outils pédagogiques, des expositions pour conseiller et accompagner entreprises, particuliers, associations sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

→ E. graine est une association d'éducation au développement durable qui, au travers de méthodes actives, a pour volonté de sensibiliser, faire réfléchir, donner les moyens d'agir pour le Développement Durable.

→ l'ONF (Office National des Forêts) accueille, toute l'année, jeunes et adultes sur des thématiques environnementales lors de sorties en forêt.

Et proche de chez nous :

→ l'île de loisirs de Saint-Quentin en Yvelines le plus grand espace éducatif sport nature d'Île de France avec un large panel d'activités, de séjours et de visites.

De quoi donner une multitude d'idées d'animations sympas et écolos à nos chers animateurs! ■

LE PNR EN CHIFFRES

1985 création

633 KM² superficie

51 communes d'Yvelines et d'Essonne

110 026 habitants

47% Espaces boisés

37% Espaces agricoles

13% Espaces artificialisés

1% Eau

2% Autres milieux naturels

4 500 000 € Budget annuel



LES « VILLAGES D'YVELINES EN TRANSITION » ET... EN ACTION.

« TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN ! » - « VOUS ÊTES UNE PARTIE DE LA SOLUTION. » QUI DIT CELA ? UNE ASSOCIATION QUI AGIT ET GRANDIT À DEUX PAS DE CHEZ NOUS ET SOUVENT POUR NOUS : « VILLAGE D'YVELINES EN TRANSITION ».

Nous allons vous en parler parce qu'elle le mérite et que nous aussi nous méritons bien ce qu'elle peut nous apporter !

Avez-vous vu agir les enfants ? Dans leur innocente candeur, au cœur de leur ignorance naturelle, ils pillent, ils cassent, ils gâchent, spontanément. Vis-à-vis de « Dame Nature » et de notre mère support, la planète, l'humanité dès qu'elle a commencé à s'industrialiser, à jouer avec l'énergie, s'est comportée comme un tout petit enfant sans parents, sans éducateurs. À mesure qu'elle découvrait les énormes possibilités que l'usage du feu fossile lui offrait, l'humanité toute entière a dilapidé, détruit, gaspillé et ce, sans compter.

Mais parmi elle, des esprits éclairés, alertés par des signes évidents et consécutifs de l'énorme gabegie, notant l'épuisement sensible des ressources, ont compris que le comportement de prodigue écervelé n'était pas tenable, que le court-terme n'était plus possible, que vivre aujourd'hui amenait à ménager demain.

Petit à petit, ces pionniers, en une longue série de décades, ont conduit une proportion de plus en plus importante de gens à réfléchir et à se poser des questions sur leur comportement. Comme toujours dans ces phases d'évolution, ces crises de croissance qui s'apparentent à celles d'une adolescence brouillonne et violente, il y a eu des esprits excessifs, obtus, brutaux et pour tout résumer sectaires. Peut-être que leur jusqu'aboutisme a fait du mal et freiné la prise de conscience

générale. Mais il a aussi démontré des limites et permis de définir un juste tempo, un mode de vie acceptable.

L'humanité arriverait-elle à l'âge adulte, à une belle maturité, à une responsabilité consciente et agissante ? Espérons-le. En tous les cas, le nombre de citoyens qui se posent la question « Qu'est-ce que je peux faire pour vivre mieux sans faire de dégâts pour demain ? » est grandissant. Et la première réponse mène à l'idée, finalement réconfortante, que seul, on ne peut que très peu. Ce renvoi à la société est positif car il induit que s'il faut inventer, c'est ensemble, tous pour tous. Idée que la consommation individualiste a trop longtemps balayée.

C'est là qu'interviennent des associations comme « Villages d'Yvelines en transition » qui rassemblent des gens, des forces, des initiatives, sans parti pris, sans obéir à des idéologies ni à des organisations directives.

Issue du mouvement des villes en transition, créée en Angleterre en 2006 (cf « Quoi de neauphle ? » N°13, page 9), l'association « Villages d'Yvelines en Transition » veut agir concrètement et localement autour de Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château et Villiers-Saint-Frédéric. Son action pour une transition vers une société plus sobre, très conviviale, elle la mène en douceur de deux façons complémentaires : des bénévoles se réunissent au sein de l'association afin de réfléchir, discuter, proposer ; des événements à large spectre social sont organisés tout au long de l'année.



Cette dimension locale est une volonté. Il n'y a aucune volonté d'expansion ni, a fortiori, d'hégémonie. D'autres rassemblements de transition existent d'ailleurs dans les Yvelines et en France. Il y a des échanges d'idées, de perspectives de bilans d'action mais le fond de l'activité se resserre sur un territoire raisonnable. Kant n'a-t-il pas démontré qu'il n'était pas nécessaire de sortir de son pré pour penser juste ?

Parce que les idées pour préserver notre planète ne manquent pas, l'association «V.Y.T» déborde d'initiatives toutes plus intéressantes les unes que les autres. Si certaines ont déjà vu le jour et sont bien rodées, d'autres sont encore au stade de la réflexion ou en cours de mise en place.

À Neauphle-le-Château, nous connaissons surtout le répar'café où des bénévoles vous proposent de venir avec vos objets cassés ou en panne et vous aident à les réparer plutôt que de les jeter bêtement. Ils animent également des ateliers pour vous expliquer le fonctionnement d'objets bien utiles qu'hélas, nous utilisons de moins en moins (machine à coudre, multimètre etc...).

Mais ce n'est qu'une des nombreuses actions de V.Y.T. Les conférences du début sur les changements climatiques ont laissé de la place pour des actions concrètes tels les trocs de vêtements qui permettent d'éviter tout gaspillage.

En 2015, V.Y.T organisait le festival des alternatives «Alternatiba» pour montrer qu'il existe des alternatives à l'alimentation industrielle, à la consommation irraisonnée et irresponsable, à l'habitat énergivore et aux transports polluants. À ce sujet, des solutions sont proposées. La question étant de savoir comment diminuer la part de l'automobile ou du moins de «l'autosolisme». Ainsi, les adolescents du collège Saint Simon ont pu faire graver gratuitement leur vélo contre le vol et une fête du vélo est régulièrement organisée afin de promouvoir ce mode de transport.

L'autostop organisé via «Pouces d'Yvelines» (1) s'étend à de nombreuses communes de Cœur d'Yvelines et de la Vallée de Chevreuse. C'est une alternative au covoiturage qui permet de

faire de l'autostop de façon sécurisée (chaque membre inscrit est connu et reconnaissable, les arrêts sont repérés), spontanée et pour de courts trajets. Cette initiative a été primée par le STIF (Syndicat des transports d'Île de France) et a reçu le trophée 2016 de la mobilité. Une application est en cours d'élaboration pour faciliter cette pratique.

[...] l'association «V.Y.T» déborde d'initiatives toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Autre cheval de bataille pour V.Y.T, l'alimentation, la production locale et le partage. Des partenariats avec d'autres associations sont créés afin de développer les «jardins partagés» (2), l'installation d'agriculteurs, souvent «bio» mais pas seulement (4) ou encore une monnaie locale (4).

L'association Villages d'Yvelines en Transition se heurte quelque fois au scepticisme de certains élus ou de la population et toujours à l'ampleur de la tâche. Mais, les mentalités évoluent, les adhérents à leurs idées sont de plus en plus nombreux et ces bénévoles sont encouragés par les démonstrations d'enthousiasme et de soutien qui prouvent qu'ils sont dans le vrai. Ils ne baissent pas les bras, au contraire, ils retroussent encore plus leurs manches et vous attendent pour un coup de mains. Alors, si vous avez la «main verte», n'hésitez pas à les rejoindre (5). ■

(1) <https://www.facebook.com/poucesdyvelines> <http://www.rezopouce.fr/inscription-covoiturage-rezopouce> <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacement/auto-stop>

(2) <http://jardins-partages.org/> <http://lesincroyablescomestibles.fr/>

(3) <http://www.terredeliens-iledefrance.org/>

(4) <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique/monnaie-locale>

(5) <http://villages78entransition.fr/>



PLANTER LA GRAINE AUJOURD'HUI POUR VOIR POUSSER

L'ARBRE DEMAIN...

Des bénévoles récupèrent les bouchons...

LES INITIATIVES DE SENSIBILISATION À L'ÉCOLOGIE EN DIRECTION DU JEUNE PUBLIC SE MULTIPLIENT DEPUIS DEUX ANS. LES ÉCOLES NE SONT PAS LES SEULES VISÉES, LES CENTRES DE LOISIRS SONT ÉGALEMENT MIS À CONTRIBUTION ET L'ACTION SE PERPÉTUE AVEC LA SALLE JEUNES.

Tout a commencé avec les NAP, Nouvelles Activités Péri-scolaires, qui étaient l'occasion rêvée pour sortir des sentiers battus et proposer aux enfants des activités ludiques mais pédagogiques autour de l'écologie.

Des projets orientés vers le recyclage ont été montés et ont été complétés par une visite du SIDOMPE* pour une majorité des classes ainsi qu'une exposition sur les déchets. Les autres classes ont pu visiter un site de traitement des eaux usées et ont participé à des ateliers sur l'écosystème local. Tous étaient invités par la Réserve Communale de Sécurité Civile à une collecte des déchets autour de la MJP.

Depuis ces manifestations, d'autres ont vu le jour comme l'exposition sur l'arbre et la forêt qui se tiendra à la fin du mois à l'école Émile Serre ou la projection du film « Demain » qui a attiré beaucoup de jeunes.

C'est en effet vers les ados que le message doit perdurer afin qu'il ne se perde

pas avec la versatilité de la Jeunesse.

Les responsables du collège Saint Simon sont très ouverts sur la question. Ils ont déjà accueilli l'association Villages d'Yvelines en Transition* pour un marquage antivol des vélos des ados, facilitent la récupération de cartouches d'encre usagées ou de matériels d'écriture ne fonctionnant plus et organisent également une collecte de déchets en milieu naturel autour du collège.

Dans la même veine, la nouvelle salle Jeunes de Neauphle-le-Château, animée par Carlos

Teixeira, propose des activités elles aussi à vocation écologique. Notamment la création d'une caisse à savon** réalisée essentiellement grâce à du matériel de récupération. Ce bolide entrera en piste lors de la traditionnelle manifestation de nos voisins villersois. Les employés de la déchetterie intercommunale ont été sollicités afin de mettre de côté le matériel intéressant pour sa réalisation (vieux vélos ou poussettes, panneaux de bois...), les services techniques de la commune ont donné leur accord pour un petit coup de pouce si nécessaire.

Autre chantier de « récup », la fabrication d'un salon de jardin en palettes destiné à l'usage de la salle Jeunes. Les coussins et autres banquettes seront réalisés grâce à de la mousse de récupération lors d'ateliers couture.

Enfin, Carlos envisage de mettre en place des bacs de récupération de bouchons en plastique dans les écoles (maternelle et élémentaire) ainsi qu'à la salle Jeunes afin d'aider une des associations comme « Handi-Cap-Prévention » ou « Les bouchons de l'espoir » dans l'achat de matériel pour handicapés. D'autres animations « vertes » pourront bien sûr être proposées au gré des programmes de vacances.

Nous le savons tous, c'est dès la prime enfance que ce message doit être transmis et martelé car l'enjeu est colossal ! L'avenir de nos enfants en dépend. Alors NON ! L'avenir n'est pas noir mais VERT, VERT, VERT ! ■

* voir article dans ce numéro ** voir « Quoi de Neauphle » numéro 10 / juin 2016





Des enfants courent grâce aux «Bouchons de l'espoir».



ÉCO CITOYEN

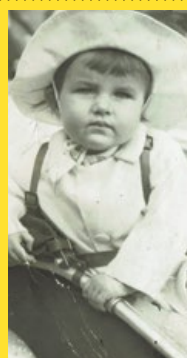
CETTE ANNÉE, LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE ONT ENDOSSÉ LE RÔLE DE SUPER-HÉROS ÉCO CITOYEN.

Leur mission est de nous rappeler à l'ordre sur les mauvaises habitudes générées par l'installation de détecteurs (robinet / éclairage), mais aussi sur la surconsommation de papier... Vous pourrez donc voir fleurir dans les différents locaux de la commune, des écussons pour nous interpeler sur quelques règles de bon comportement en agissant sur l'économie d'énergie, la consommation d'eau, le recyclage, le respect de chacun ...

Les messages que les enfants ont souhaité nous transmettre sont accrochés par leurs soins aux endroits adaptés :

- N'oublie pas de m'éteindre, c'est bon pour mon énergie
- Recycler le papier = moins d'arbres coupés
- J'économise l'eau
- Tir ta chasse, c'est plus classe

MAIS KIDONKISSÉ ? LE PETIT JEU POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PERSONNEL COMMUNAL



C'est LE beau gosse de la Mairie, il est le père de nombreux enfants (6) mais il reste lui-même très jeune dans sa tête. Fan de jeux vidéo, vous l'avez vu arpenter les rues de Neauphle à la recherche de Pokemons. Il a passé toute sa carrière dans la fonction publique et, même s'il a atteint l'âge d'aller se reposer un peu, il fait régulièrement des piges à la Mairie. Il a hâte de pouvoir rénover tranquillement sa maison pour y recevoir famille et amis. Évidemment, il s'agit de...



SOLUTION DU KIDONKISSÉ PRÉCÉDENT :
Vous ne pouviez que reconnaître Audrey Santini, chargée de la propreté dans les écoles et de la restauration scolaire.



PROMENADE SYLVICOLE EN FORET

« *La forêt est un état d'âme* » - selon Gaston Bachelard

QUI NE L'A VÉRIFIÉ AU COURS DE SES PROMENADES ? ET QUEL BONHEUR POUR NOUS, LES NEAUPHLÉENS, D'AVOIR À QUELQUES FOULÉES, UNE FORÊT RICHE ET VARIÉE TELLE QUE CELLE QUI JOUXTE NOTRE COMMUNE !

La forêt de Ste Apolline, nous offre sa variété de chênes, châtaigniers, pins sylvestres, bouleaux, et hêtres depuis la fin du 16^e siècle¹. Mais, pour nous livrer ses merveilles et faire la joie des promeneurs, faut-il la maintenir belle et en bonne santé. Tout un travail !

La beauté de la forêt n'est pas la même pour tous, le promeneur s'insurge en découvrant les traces de peinture que portent certains arbres, en entendant les tronçonneuses les taillader, en découvrant le spectacle macabre de leurs cadavres au sol, empêchant d'arpenter les allées, qui le pousse à penser : « mais qu'est-ce qu'ils font à ma forêt ?? »

C'est qu'il ignore le travail des professionnels obligés d'en passer par là pour obtenir un résultat souvent visible à long terme. Pour le savoir, nous avons rencontré une équipe de l'ONF et le technicien forestier du Département, sylviculteurs² émérites³ et les avons accompagnés toute une matinée pour procéder au martelage d'une parcelle de 6ha, une des premières étapes de régénération de la forêt.

Cette opération fait partie du plan de gestion appelé « aménagement forestier » établi pour une période d'environ 20 ans. C'est la feuille de route de la forêt qui programme les différentes actions à mener : accueil du public, mobilisation de bois, protection de l'environnement, etc.

LE MARTELAGE

Passons à la pratique : les arbres sont repérés par une couleur, le rouge pour les arbres à abattre, les autres couleurs n'ont pas d'importance. Ils sont mesurés (cf photo 1), diamètre et hauteur, comptés et répertoriés en un lot qui sera vendu aux enchères.

Les arbres à abattre sont sélectionnés selon plusieurs critères :

- L'âge, la maladie, car dangereux et risquant de tomber.
 - L'origine : risque de perturber l'écosystème.
 - L'encombrement : il faut faire place à la lumière et laisser l'espace nécessaire à l'épanouissement de beaux spécimens.
 - Les essences : choix plus orienté vers les châtaigniers qui repoussent plus vite que les chênes.
 - Les compétences et le bon sens des techniciens.
- Car ces passionnés sont capables non seulement de reconnaître chaque espèce d'arbre, même en hiver sans leurs feuilles, uniquement par l'écorce, le tronc, la forme des branches, mais surtout de donner son âge, sa taille et son pedigree.

La diversité est basée sur les trois modes de régime sylvicole :

- En taillis : forte densité de bois issus de régénération végétative, taillés tous les 20/30 ans (ex : les Châtaigniers car ils repoussent vite),
- En futaie : grands arbres issus de semis naturels et pouvant devenir sénescents (ex : les Chênes rouvres),
- En taillis sous futaie : mélange des deux régimes précédents.

LE SOL

Les arbres tombés naturellement dans les parcelles forestières ne sont pas ramassés, ce qui agace parfois les sportifs qui doivent contourner ces obstacles, encore un état d'âme ! Qu'ils se rassurent, le but n'est pas de les perturber mais de maintenir l'équilibre de l'écosystème : l'arbre tombe, avec ses fruits, ses graines, qui sont piétinés par les animaux et les hommes pour une régénération naturelle du sol. Le sol est la source, la base de la forêt, sans un sol riche et fertile les arbres ne pousseraient pas.



Ces décompositions organiques constituent l'HUMUS (cf photo2), qui a la propriété d'absorber et de retenir l'eau afin de fournir aux racines des végétaux les nutriments indispensables à leur croissance. 25% des espèces forestières dépendent du bois mort, c'est l'élément le plus actif dans la biosphère du sol.

LA BIODIVERSITÉ

La forêt est riche d'arbres « bio » (cf photo 3) facilement identifiables par leurs irrégularités telles des trous dans le tronc (cf photo 4), des champignons apparents ou des touffes de lierre qui l'arparent et semblent « l'étouffer ». Au contraire, c'est la preuve que cet arbre est habité par des êtres vivants : des espèces cavernicoles comme les Ecureuils, les Chauves-souris ou les insectes (nourriture favorite des oiseaux qui viendront nidifier dans ces belles demeures).

Amusez-vous à observer les oiseaux : Lorio, Pic noir, Pouillot siffleur, Mésange à longue queue, Tarin des Aulnes ou les animaux des bois : Chauves-souris, Chouettes, Ecureuils, Chevreuils, Sangliers, etc.. Ces richesses peuvent agrémenter de longues et belles journées.

La nature est à notre portée pour nous aider à oublier nos états d'âme, l'observer ne peut que procurer du bien-être et permet de constater que l'homme ne lui veut pas que du mal. A l'heure où les médias ont plus tendance à communiquer des mauvaises nouvelles, d'autres portent des messages optimistes qui rassurent comme le film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent ou le livre de Jacques Lecomte : « Arrêtons le catastrophisme et montrons ce qui marche ! ». Les forêts françaises restent fragiles comme tout être vivant, et sont aussi victimes des incivilités, mais les actions menées par l'homme portent leurs fruits et donnent des résultats encourageants et porteurs d'espoir. Continuons ainsi! ■

1. voir QDN 5 p.14 2. voir QDN 6 p.9 pour plus de détails sur les métiers de la forêt.

3. régime sylvicole : ensemble des méthodes et pratiques pour gérer économiquement, socialement et écologiquement une forêt.

Sources : <http://inventaire-forestier.ign.fr> -- ONF_rapport_activite_2015-IGD_2015_FR-
<http://www.onf.fr>

LES ILOTS DE SÉNESCENCE

Des zones de Sénescence sont réparties à divers endroits stratégiques de la forêt S^{te} Apolline, représentant une surface de 12 ha sur laquelle aucune exploitation ne sera opérée, la nature sera libre d'évoluer à son gré. L'homme se contentera de l'observer et d'étudier l'évolution de la faune et de la flore. Cette zone sera matérialisée par des panneaux et il est interdit d'y pénétrer d'une part pour garantir la sécurité des promeneurs (les arbres « morts » ne seront pas coupés et risqueront de tomber de façon imprévisible) d'autre part pour préserver la tranquillité de la nature.

CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Taux de boisement du territoire :
25 % en 1980 - 30 % en 2010 (+ 0,6 % par an).
75% de forêts privées, 25% de forêts publiques.

Volume de bois sur pieds en forêt de production :
1981 : 1 723.106 m³ - 2008-2012 : 2518. 106 m³ (+ 46%).

N°1 des essences : chêne pédonculé.
50 millions de tonnes de CO₂ soustraites à l'atmosphère chaque année en moyenne sur les 30 dernières années : atténuation de l'effet de serre .

ÇA BOUGE AU SIDOMPE

LA GROSSE USINE AU CREUX DU VALLON DE THIVERVAL DONT CERTAINS JOURS L'ON VOIT DE LOIN LE PANACHE BLANC, VA CONNAÎTRE UNE BELLE TRANSFORMATION DANS LES MOIS QUI VIENNENT.



Figurez-vous que son comité syndical a voté en octobre 2016 un investissement de 74 millions d'Euros. Oui, c'est une somme. Et elle nous indique clairement que ce qui s'y passe est si utile qu'il faut l'augmenter et l'améliorer...

UNE EXPANSION CONTINUE

L'origine du SIDOMPE remonte à 1961 où huit communes, de Plaisir à Bois d'Arcy, se sont réunies pour gérer une décharge d'ordures ménagères. 50 ans après, ces communes initiales se fondent au milieu de plus de 110 collectivités adhérentes qui regroupent plus de 450 000 habitants. Le SIDOMPE gère deux activités différentes, complémentaires et issues d'une seule source, nos ordures ménagères. L'une est le tri¹. L'autre est la valorisation énergétique. C'est sur ce dernier point que nous allons porter notre attention.

D'une année sur l'autre, ce sont 186 000 tonnes environ de déchets que brûle la chaudière du SIDOMPE dont la capacité maximale est de 240 000 tonnes par an. L'imagination a du mal à se figurer ce que cela représente, même s'il est facile de visualiser la procession des camions qui amènent leur cargaison sur un quai pour la déverser. Ce qu'il faut savoir c'est que ce tonnage est en baisse. En 2003 le SIDOMPE a incinéré 191 000 tonnes. En 2015, seulement 161 000. C'est l'effort de tous, à tous les niveaux, de la production à notre usuelle consommation, qui contribue à cette diminution notable. Dans le four, allumé par des brûleurs à gaz, la chaleur atteint 900 °. Elle est

récupérée pour le chauffage urbain (4 500 logements, de Plaisir principalement) et celui des installations, et pour produire de l'électricité. Les chiffres, ici, sont importants. La production de chaleur a tourné en 2016 sur 142 gigawatts.heures. 62 se sont dissipés ; 56 ont été vendus au réseau de chaleur ; 24 ont été directement utilisés par l'usine. Le rendement approche les 50 %. Nous vous laissons le comparer avec d'autres productions d'énergie. Il est évident que la réflexion sur son augmentation est constante.

Pour l'électricité, en 2015, ce sont 45 gigawatts.heures qui ont été produits et : 27, distribués par le réseau électrique et 18, utilisés en interne.

L'incinération produit deux sortes de résidus. D'une part, les mâchefers, qui sont récupérés en sortie de four. Ils font l'objet de récupération et de tri. Tout ce qui est métallique est recyclé (acier et aluminium). Le reste sert de substrat aux routes. Et les REFIOM, d'autre part, qui sont les résidus provenant de l'épuration de la fumée. Non valorisables, ils sont enfouis.

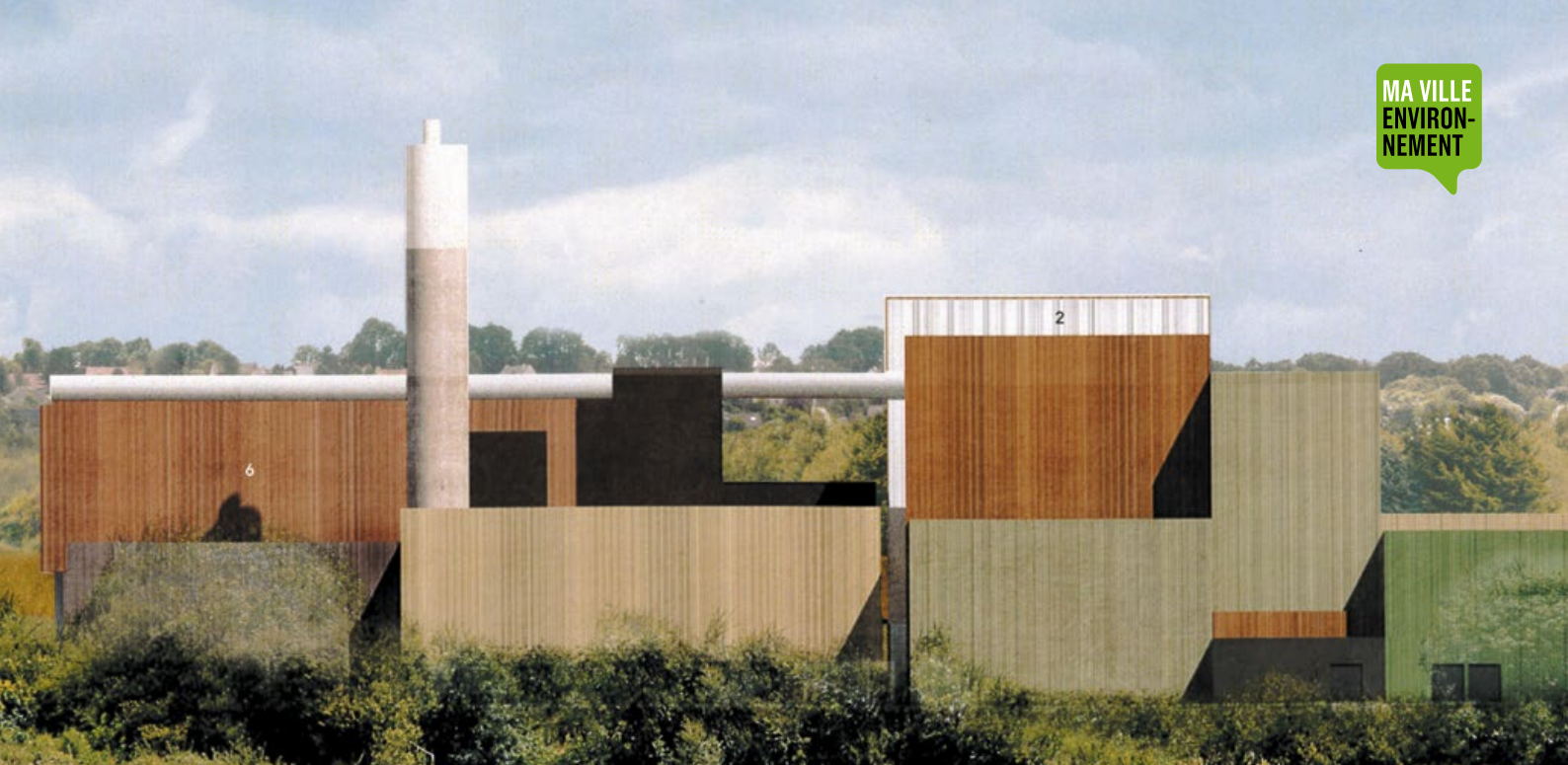
LA POLLUTION

Comme on le voit, cette usine pousse très loin la valorisation de nos ordures. Et elle le fait très proprement. Les retombées du Centre sont surveillées de très près et font l'objet, notamment auprès des voisins, d'une information très complète, parfaitement transparente.

L'incinération des ordures ménagères et autres déchets assimilés est payée à la tonne

Le financement de cette opération est réalisé en partie par le montage de deux emprunts.

Ils financent le montant des travaux à hauteur de 70 millions d'euros. De 15 ans chacun, ils sont à des taux très faibles. Ils ne seront utilisés qu'en fonction des besoins et de l'avancée des travaux. L'autre partie de l'investissement est autofinancée par le Sidompe (accroissement du volume traité et légère augmentation de la taxe sur les ordures ménagères, variable selon les groupes territoriaux. Pour nous, elle sera, sur quatre ans, de 1,5%).



par les collectivités adhérentes et par les entreprises, à des tarifs différents. Environ 15% de ce prix est composé de la TGAP², taxe applicable aux activités polluantes.

La fumée blanche signalée plus haut est tout simplement de la vapeur d'eau. En effet, les fumées qui proviennent du four sont lavées avant d'être rejetées dans l'atmosphère. Ce qu'il en reste, les «REFIOM» (Résidus de l'Épuration des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères) seront enfouis dans un centre d'enfouissement technique (à Villeparisis), tant que des transformations utilisables et sans danger de ces cendres n'ont pas été mises au point.

Au passage, n'oublions pas que la destination historique de ce centre était précisément l'enfouissement. Il est très rassérénant de penser que toute l'industrialisation qui y a été menée, aboutit à ce résultat très impressionnant. De plus, les REFIOM ont une grande neutralité chimique et ne provoquent pas de pollution des sols, voire des nappes phréatiques, comme cela se produit dans les décharges.

Une autre preuve du souci d'être un acteur irréprochable, nous la trouvons dans le chantier qui va commencer.

LES TRAVAUX

Ils vont être menés sans perturber le fonctionnement général de l'usine jusqu'en 2020.

Les objectifs de ces travaux de modernisation des anciennes installations visent évidemment à augmenter leur productivité. La réception des bennes et des gros porteurs (doublement de la capacité d'accueil des déchets de la fosse et du hall, changement des sens de circulation, ajout d'un pont-bascule...) sera nettement améliorée. Une nouvelle chaudière ainsi qu'un

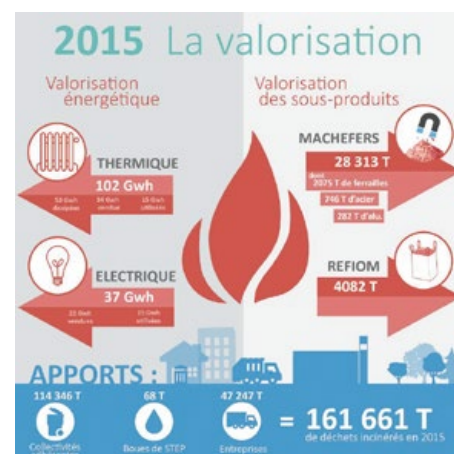
turboalternateur dernière génération permettront un accroissement de 270% de la vente d'électricité qui doit passer à 80 000 MWh/an. Cette augmentation de la performance énergétique permettra d'atteindre le «Recovery One», le plus haut critère européen, et de faire du SIDOMPE une parfaite «Unité de Valorisation Énergétique» (UVE).

Ces travaux ont également un objectif environnemental. Le traitement des fumées sera entièrement amélioré et il n'y aura plus de panache de vapeur. Il y aura enfin une intégration architecturale (palette chromatique végétale, nouvelle architecture...) qui fondera les bâtiments dans le paysage, avec harmonie. Un circuit de visite sera créé. Il aura une double vertu : démontrer l'innocuité du Centre de Valorisation tout en nous montrant son fonctionnement et nous sensibiliser aux bons gestes de gestion des déchets, ceux qui optimisent leur traitement au SIDOMPE.

Si, en 1961... Si après... Bref, si le SIDOMPE n'existait, nous serions couverts de déchets qui interagiraient les uns avec les autres pour produire des substances lamentables, méphitiques, dangereuses, qui suivraient le cours de la pente pour s'enfoncer dans les sols, les pourrir et rencontrer les nappes phréatiques... Que de malheurs... évitez ! Parfois, en passant pas loin, on peut avoir un petit mouvement d'humeur. C'est vrai, ce n'est pas joli ! Alors, réjouissons-nous à la fois de tout ce que le SIDOMPE nous a épargné et de le voir se transformer, en beauté. ■

1. Pour lui, nous vous renvoyons au «Quoi de Neauphle ? N°3 d'avril 2015 - L'heure de l'économie circulaire
2. Cette taxe sur le principe du pollueur-payeur porte sur les tonnages enfouis ou incinérés de déchets. Elle

est fonction des performances environnementales de l'installation concernée. La réalisation des travaux du centre d'incinération vers un centre de valorisation, non seulement évitera l'accroissement de cette taxe mais permettra une économie qui financera en partie le remboursement du prêt.



LE SIDOMPE a eu la bonne idée de créer des petits films qui racontent ce qu'il fait et ce qu'il faut que nous, les «habitants-producteurs-de-déchets-ménagers», fassions pour le faire fonctionner à pleine EFFICACITÉ.

À partir de cette adresse, vous les trouverez sur YouTube. Ils vous apprendront plein de choses en peu de temps : <https://www.youtube.com/watch?v=DRfqFDnvcd8>.

Si vous voulez en savoir plus et avec beaucoup de détails, nous vous recommandons de vous Plonger Dans Le Site Du SIDOMPE qui est très bien fait. Dans la première section, «Présentation», les rapports d'activité vous donneront tous les chiffres-clés de son fonctionnement.



POINTS D'EAU ET ESPACES VERTS

NEAUPHILÉENS

NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU EST DEPUIS L'ORIGINE UN VILLAGE PERCHÉ, DIT « EN NID D'AIGLE », À L'EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE D'UNE LONGUE LIGNE DE PLATEAUX BOISÉS CULMINANT À 185 M D'ALTITUDE (POINT NATUREL LE PLUS ÉLEVÉ DE L'OUEST PARISIEN). C'EST DIRE QUE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU Y FUT TOUJOURS PROBLÉMATIQUE JUSQU'AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE MODERNE.

Pendant de longs siècles, les deux seuls points d'eau du village ont été la rivière de la Mauldre au Pontel, à quasiment 2 km du centre-bourg, et l'antique fontaine de la Gouttière (à l'angle interne de l'actuelle Sente de La Fontaine), maintes fois rebâtie et restaurée, munie d'un lavoir, que l'on a démoli tristement en 1948. L'on peut imaginer le pénible cheminement de l'eau à dos d'hommes ou d'animaux, le long des pentes raides menant au sommet de la colline, jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ajoutons-y la présence de quatre mares communales, exclusivement alimentées par l'eau de pluie :

→ la Mare Saint-André au centre de la Place de l'Église, que l'on finit par combler en 1833, tant ses exhalaisons méphitiques empoisonnaient le voisinage, les riverains se plaignant même que certains étés leur argenterie s'en trouvait noircie ;

→ la Mare du Vivier à Villancy (sente du même nom), débordant tous les hivers, et, de ce fait, comblée au début des années 1970 ainsi que tous les fossés bordant les rues du quartier qui l'alimentaient ;

→ la Mare de Chatron (au bout de l'avenue du nom, à présent en mains privées), qui fournit voisins et bestiaux ;

→ la Mare Saint-Martin (place Mancest), réserve d'incendie et abreuvoir aux chevaux, dont l'accès incliné, garni de vieux pavés et de bornes de pierre, a été stupidement comblé dans les années 1970, au profit des banals trottoir et muret actuels.

On peut y adjoindre la pittoresque Mare aux Coulons, dans les bois de Villiers, qui inspira maints artistes (comblée à la même époque à cause de ses périlleuses crues hivernales), et l'Abreuvoir du Progrès, long rectangle d'eau entre les débuts de la rue de Villancy et le talus de la forêt de Sainte Apolline, lui aussi muni d'un lavoir, dont l'ensemble disparaît il y a une quarantaine d'années.

Durant tout le XIX^e siècle, la municipalité étudia divers projets de creusement de puits, tous ajournés pour raisons techniques et financières, voire idéologiques (l'offre gratuite d'eau à la commune par l'industriel

catholique et royaliste L. A. Marnier-Lapostolle, à partir du puits artésien foré en 1889 à l'usage de l'usine, étant déclinée par un conseil municipal radical-socialiste, comme en témoigne la fresque exécutée à la même époque par un artiste local malicieux sur la tribune de l'orgue en l'église Saint-Nicolas). Finalement, l'eau courante est installée dans la commune en 1893, à partir d'un puits foré au Pontel.

Les premières publicités du Syndicat d'Initiative naissant (dépliants, affiche actuellement exposée Salle du Conseil) insistent sur le bon air de Neauphle-le-Château, ville favorisée par son altitude et son environnement forestier. L'actuel foyer Jean Coxtet, dès l'origine et jusqu'il y a une quarantaine d'années, était un sanatorium réputé !

Si le Val de Mauldre, le Boutron et la Plaine de Villancy se présentent depuis toujours sous l'aspect de champs cultivés, nourriciers pour le village et ses alentours, la forêt, en revanche, occupait de vastes espaces jusqu'aux portes de Neauphle-le-Château : l'actuelle forêt de Sainte Apolline bien préservée, les bois de Villiers et des Cent-Arpens, plus ou moins intacts, mais aussi le Bois du Four, loti à partir de 1739 (quartier de la rue Saint-Nicolas), dont le bois de Chatron, demeurent l'ultime organe-témoin.

Jusqu'à nos jours, à l'exception des beaux hôtels particuliers et maisons bourgeoises Grande Rue

et rue Saint Nicolas, les maisons artisanales et commerçantes du centre-ville étaient dépourvues de jardins ; elles en possédaient extra-muros, non bâtis, par exemple à Villancy. J'ai entendu dans mon enfance leurs propriétaires me dire, en allant les cultiver : « *On va à la campagne* » ! Ces jardins et champs de la périphérie, avant la fièvre de construction récente, étaient ponctués de plantations et d'alignements d'arbres fruitiers

Les premières publicités du Syndicat d'Initiative [...] insistent sur le bon air de Neauphle-le-Château, ville favorisée par son altitude et son environnement forestier.

et d'agrément, voire de pieds de vigne. En témoignent encore trois belles rues plantées : République, Chatron, Marius Minnard, la première étant bordée d'arbres depuis deux siècles.

On peut y adjoindre les deux paysages ruraux XVIII^e miraculeusement préservés sous les remparts de la Grande Rue et au Fond des Granges, les trois jardins publics de la mairie, du Jeu de Paume et Saint-Martin, ainsi qu'une série de beaux jardins privés, partiellement visibles derrière des grilles, haies et clôtures, souvent agrémentés de fleurs variées et d'arbres anciens. Un patrimoine à préserver à tout prix ! ■





LA SAISON DES SPECTACLES

L'ASLC LÈVE LE RIDEAU SUR TOUTES LES MANIFESTATIONS, RÉSULTATS POUR CERTAINES D'UNE ANNÉE DE TRAVAIL. DANSE, EXPOSITIONS DE PEINTURE, DESSIN, SCULPTURE, SCRAPBOOKING, THÉÂTRE, MUSIQUE, CHANT... À ADMIRER ET À ENCOURAGER...

SAMEDI 6 MAI

À PARTIR DE 19H30

SOIRÉE « DANSE À DEUX »

Le début de la soirée sera consacré à des cours de RUMBA et KIZOMBA puis toutes danses avec animation d'un DJ jusqu'au milieu de la nuit.

Les 14 euros de participation comprennent boisson et en-cas. Pour réserver, contacter l'ASLC.

DU SAMEDI 20 MAI AU 24 MAI

VERNISSAGE LE 20 MAI À 12H — *Entrée gratuite ouverte à tous*

EXPOSITION DE DESSIN, PEINTURE, SCULPTURE ET SCRAPBOOKING

Exposition des travaux des élèves de l'ASLC de dessin et peinture des animatrices Isabelle Eleuterio, et Agnieszka Sekita Lefevre; dessin peinture enfants et sculpture adulte de l'animatrice Sandrine Leroux; scrapbooking de l'animatrice Laurence Gangloff

Le vernissage aura lieu le samedi 20 mai à 12 h, entrée gratuite ouverte à tous. Lors des permanences (samedi 12h-18h30; dimanche, lundi et mardi; 14 h-18h30 et mercredi: 10h-18h.), les élèves exposants se feront un plaisir de vous présenter leurs travaux et ceux de leurs camarades...

À noter que cette année l'ASLC a accueilli, en remplacement de Marie-Reine Comptios, deux nouvelles animatrices, Agnieszka et Sandrine. Leur personnalité, leur approche différente font l'unanimité auprès de leurs élèves et elles ont un avenir prometteur à l'ASLC. À découvrir...

VENDREDI 2 JUIN À 20H

Entrée libre

AUDITION DE GUITARE

L'entrée est libre et gratuite mais seuls les élèves de guitare de l'ASLC se produisent, l'audition générale ayant eu lieu en mars. Olivier Berthier anime les cours de guitare depuis de nombreuses années avec toujours autant de succès.

MARDI 13 JUIN

À 20H30 — *Entrée gratuite*

CONCERT DE LA CHORALE

Sous la direction de l'animatrice, Agnès Deschamp, une vingtaine de choristes enthousiastes interprètent un programme varié et accessible à tous. Ces chansons de tous styles et de toutes époques, chantées avec un plaisir manifeste, communiquent tour à tour émotion et énergie au public. Venez fredonner avec eux!

SAMEDIS 10 ET 17 JUIN

À PARTIR DE 14H30 — *Entrée gratuite*

PORTES OUVERTES

Une année sur deux, l'ASLC alterne gala de danse et portes ouvertes. Cette année, les portes ouvertes se dérouleront tout l'après-midi du samedi 10 juin, à la MJP ainsi que la semaine suivante. Au programme le 10 juin, démonstrations des activités physiques et sportives. Le 17, le public pourra venir assister gratuitement aux cours qui ne peuvent pas se produire sur scène: cours de dessin peinture, judo, italien...

VENDREDI 16 JUIN

À 19H — *Entrée payante*

THÉÂTRE ENFANTS ET PRÉ ADOS

Tous les ans, en juin, Nicolas Thuillez organise des représentations théâtrales. Elles sont le résultat d'une année de travail et le clou de la saison. Chaque représentation dure environ 45 mn. Au programme: Enfants (8/11 ans) « Beaucoup trop loin » Pré-ados (12/14 ans) « Carte blanche ».

SAMEDI 24 JUIN

À 19H — *Entrée payante*

THÉÂTRE ADOS ET ADULTES

Également organisé par Nicolas Thuillez. Entrée payante tarif communiqué ultérieurement (l'info doit être votée en CA). Chaque représentation dure environ 1h30. Au programme: Ados « 192 heures » — Adultes « Tenir bon » Important: il y a une continuité dans le scénario entre la pièce ados et celle des adultes.



1. Prix du Lions Club attribué à Jutta Muller. 2. Prix de la Municipalité attribué à Leone Di Graci. 3. Prix du Syndicat d'Initiative attribué à Corinne Rouveyre. 4. La Saint-Patrick.

RÉTRO-AGENDA

DEUX MOIS ET UNE SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES DANS NOTRE VILLE...

SALON D'ART

Pour le plus grand plaisir de tous, l'édition 2017 du Salon d'art a présenté, ensemble, des artistes appréciés par les Neauphléens depuis déjà de nombreuses années, et de nouveaux talents.

Trois artistes ont été primés :

Leone Dii Graci par la Municipalité

Corinne Rouveyre par le Syndicat d'Initiative

Jutta Muller par le Lions Club.

LA SAINT-PATRICK

Oh ! mes enfants, quelle ambiance !

Quelle bombance ! Quelles danses !

Et quels beaux chapeaux ! Ah ! ils se sont bien amusés, les Patrick, Patricia et tous leurs amis. Dis, comme là-bas !



TENNIS CLUB DE NEAUPHLE

Le Tournoi OPEN du Tennis Club de Neauphle (TCN) s'est terminé le dimanche 19 février 2017 à l'issue d'une quinzaine bien remplie. Plus de 230 joueuses et joueurs ont participé à ce bel événement sportif. Félicitations aux vainqueurs :



→ Melle C. Burgalières (Chilly-Mazarin) chez les Dames

→ Maxime Lormeau (Tennis Club de Neauphle) chez les Messieurs

→ Stéphane Gaudet (Tennis Club de Neauphle) chez les Messieurs 35+.



DU CINÉMA À NEAUPHLE

Les Chipmunks ont défilé à Neauphle lors d'une séance de cinéma proposée par le Comité des fêtes à un jeune public conquis...

DE LA MUSIQUE IRANIENNE



À l'initiative du Centre culturel iranien de Paris, l'ensemble MARHIZ s'est produit à la MJF le 2 février.

L'ARBRE ET LA FORÊT



AGENDA

MAI

4 MAI

«ÇA VA JAZZER!» Concert rencontre Jazz avec Pierre de Bethmann, organisé par le Syndicat d'Initiative à la MJP à 20h30

6 MAI

Danse à deux à la MJP — Soirée organisée par l'ASLC

7 MAI

Élections présidentielles

14 MAI

Vide dressing à la MJP Organisé par Cœur de Neauphleéens

DU 21 AU 24 MAI

Exposition ASLC

21 MAI

Randonnée promenade organisée par le Syndicat d'Initiative

DU 30 MAI AU 6 JUIN

Exposition «L'Arbre et la forêt» à l'école Émile Serre

JUIN

2 JUIN

Audition de guitare à la MJP

10 ET 17 JUIN

Portes ouvertes de l'ASLC à la MJP

11 JUIN

Élections législatives

13 JUIN

Concert de la chorale ASLC

16 et 24 juin

Théâtre enfants, pré ados, adolescents, adultes

17 JUIN

Soirée Comité des fêtes

18 JUIN

Élections législatives

25 JUIN

Foire aux Greniers organisée par le SI

CONCERT RENCONTRE DE JAZZ LE 4 MAI À LA MJP

Le compositeur et pianiste multirécompensé, Pierre de Bethmann (Grand prix Jazz 2016 de l'Académie Charles Cros, Victoire du jazz 2008, «Album de l'année» et prix Django Reinhardt du Musicien Français de l'année 2004 notamment), vous propose un concert rencontre. Au programme : compositions personnelles, improvisations, reprise de standards dans une ambiance détendue et conviviale qui laisse la part belle à l'échange. Il sera accompagné d'un ami saxophoniste ou contrebassiste.

VIDE DRESSING LE 14 MAI À LA MJP

L'association Cœur de Neauphleéens organise son 3^e vide-dressing, et espère rencontrer au moins autant (voire plus) de succès qu'à sa 2^e édition, qui avait réuni 80 exposants et attiré de très nombreux visiteurs-acheteurs. Certains stands furent dévalisés avant la fin de la journée... Renseignements et inscriptions au 06 09 88 46 89/07 81 17 52 73 et coeurdeneauphleens@gmail.com

RANDONNÉE PROMENADE NEAUPHLÉENNE

le 21 mai
Explorez Neauphle et ses environs avec le Syndicat d'Initiative lors de la randonnée organisée le 21 mai. C'est un dimanche, le matin à partir de 9h30 et c'est gratuit. Rendez-vous devant le local, 14 place du marché. Renseignements au 01 34 89 78 00 et infos@sinlc.fr

EXPOSITION «L'ARBRE ET LA FORÊT»

Le Pôle de développement Culturel des Yvelines (ex-Bibliothèque départementale des Yvelines) prête généreusement l'exposition «L'Arbre et la forêt» qui se tiendra à l'école Émile Serre du 30 mai au 6 juin pour toutes les classes qui désirent s'y rendre et en apprendre un peu plus sur cet écosystème essentiel à la vie sur notre planète.

FOIRE AUX GRENIERS LE 25 JUIN DANS LE PARC DU JEU DE PAUME

C'est sa 31^e édition... Organisée par le Syndicat d'Initiative la Foire aux Greniers aura lieu le 25 juin dans le parc du Jeu de Paume. Encore une occasion de vider ses placards, flâner, chiner, faire de bonnes affaires. Une buvette permet de se restaurer et se désaltérer. Les inscriptions débiteront le 27 mai et se poursuivront tous les vendredis et samedis de 10h à 12h30. Mais attention, les places s'envolent vite... Renseignements au 01 34 89 78 00 et infos@sinlc.fr